

à retourner au plus tard le 15 août 2011



Restauration scolaire 2011 - 2012

PREVISIONS DES COMMANDES DE REPAS

1° *Contrat d'engagement des familles*


Nom et prénom de l'enfant :

Ecole : Classe :


Fréquentation RÉGULIÈRE

	OUI	NON	COMMENTAIRE
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Fréquentation OCCASIONNELLE

Je soussigné(e) m'engage à informer le CCAS des repas pris par mon enfant **AU PLUS TARD 48H AVANT** la prise des repas.  Tout repas pris sans réservation sera majoré de 50 %

Annulation des repas

En cas d'absence au restaurant scolaire, les parents s'engagent à en informer le CCAS **AU PLUS TARD 48H AVANT** (sauf maladie)  Les repas non annulés seront facturés.

Allergie / régime alimentaire : joindre certificat médical

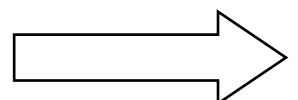
Allergie :

Régime alimentaire :

Signature des parents

Fait à Nogent-le-Rotrou, le :

2° La constitution du DOSSIER D'INSCRIPTION (accompagné des pièces demandées) EST OBLIGATOIRE DES RECEPTION DE VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2011



***RAPPEL : La constitution du DOSSIER D'INSCRIPTION
est OBLIGATOIRE***

dès réception de votre AVIS D'IMPOSITION 2011

Pièces à fournir :

Justificatif de domicile récent

Avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010

Attestation CAF ou MSA

Livret de famille

Jugement du tribunal (pour les familles séparées, divorcées)

